

XVIII ème Assemblée Régionale Europe – Monaco
du 19 au 23 octobre 2005

Allocution de M. Stéphane Valeri, Président du Conseil National de la Principauté de Monaco, à l'ouverture de la XVIIIème Assemblée régionale Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)

Monseigneur, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers Collègues, Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de me tourner en premier lieu vers Vous, Monseigneur, pour Vous remercier après M. le Chargé de Mission, de l'honneur que vous avez fait à tous les participants à la présente session en acceptant de Vous rendre en personne à la cérémonie d'ouverture.

Nous en sommes d'autant plus flattés que c'est la première fois que Vous participez en tant que Prince Souverain à une réunion officielle de la Francophonie.

Au préalable, Vous étiez présent, en qualité de Prince Héritaire, au Sommet de la Francophonie de Hanoi en 1997, à celui de Moncton en 1999 et à celui de Beyrouth en 2002. De même, aux côtés de Votre Père le Prince Rainier III, aviez-vous procédé à l'ouverture solennelle de la Conférence des Ministres de l'économie des Pays francophones qui s'était tenue à Monaco les 14 et 15 avril 1999.

Votre présence à ces réunions du plus haut niveau est la marque de Votre attachement à la Francophonie en tant que concept, en tant que projet et en tant qu'institution. Vous avez toujours considéré que Monaco y avait sa place et devait y jouer un rôle actif, à sa mesure. Le Conseil National se réjouit donc tout particulièrement d'avoir pu inviter cette session Europe de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à se tenir à Monaco, permettant ainsi à la Principauté une fois encore de manifester son soutien constant à toutes les formes d'activité qui se développent au sein de la galaxie francophone.

La Francophonie, c'est d'abord, bien sûr, une grande idée, une idée essentielle pour notre temps. Celle de faire vivre ensemble une langue qui nous est commune et qu'il faut défendre et illustrer. Je crois personnellement que le débat sur le point de savoir si le français est ou non menacé dans le monde est stérile, voire dépassé. En ce domaine, seule l'action compte et je crois qu'il importe de la penser non pas en termes de conquête ou de reconquête, mais dans une perspective de diversité et de partage. Il y a longtemps, à Monaco, que nous vivons au quotidien l'expérience de la diversité culturelle et linguistique. Il suffit de constater, aux côtés de la communauté des Nationaux, combien d'autres Nationalités coexistent sur notre territoire en parfaite intelligence. Tous ceux qui vivent ici connaissent cette situation et en apprécient les bienfaits. Notre attachement à la langue française, qui est la langue officielle de l'Etat et de l'enseignement, et la plus pratiquée sur notre territoire, ne s'en trouve pas amoindri, bien au contraire. J'ajouterai que la Principauté de Monaco est elle-même un élément de diversité au sein de la Francophonie institutionnelle, comme dans les autres Organisations internationales multilatérales. Privilégier une vision multipolaire de la société internationale implique en effet, de la part des institutions internationales, de donner à toutes les entités territoriales, même de petite taille, la place qui leur revient. Qu'il me soit donc permis, en tant que représentant du Parlement du plus petit Etat de la Francophonie par la taille, d'adresser un salut particulier à la délégation d'Andorre – Etat associé, qui, je l'espère, accédera prochainement au statut d'Etat membre – ainsi qu'à celle du Val d'Aoste, région d'Italie qui nous est proche géographiquement et par l'amitié et les centres d'intérêt que nous avons en commun.

C'est ainsi que notre adhésion au projet francophone est pleine et entière. Sous l'angle politique, il est un facteur de développement et d'approfondissement de nos relations internationales. Il est l'une des formes d'expression de notre souveraineté. Dans le domaine de la coopération, la Francophonie nous ouvre le champ d'une aide au développement sous-tendue par des valeurs culturelles et linguistiques communes. Nul doute que les perspectives dessinées dans le discours que Vous avez prononcé, Monseigneur, à l'occasion de Votre avènement, nous conduiront dans les prochaines années à accentuer encore notre implication dans ce secteur.

La Principauté de Monaco peut s'enorgueillir d'être au nombre des membres fondateurs de la Francophonie et d'avoir signé, en 1970, la Charte de Niamey qui donnait naissance à l'Agence de coopération culturelle et technique. Pour autant, nous n'avions pas fait l'impasse sur la coopération interparlementaire francophone, puisque dès 1969, le Conseil National adhérait en tant que section associée à l'Association Internationale des Parlementaires de Langue Française (AIPLF) ; son statut était ensuite modifié à sa demande et il devenait « section nationale ». La nouvelle majorité parlementaire élue en 2003 et qui m'a élu à la présidence du Conseil National a estimé que notre participation active et effective aux travaux de l'APF revêtait une grande importance. La désignation à la tête de la section monégasque de Mme Catherine Fautrier, dont le dynamisme et l'enthousiasme pour la cause francophone ne sont plus à démontrer, s'inscrit donc pleinement dans cette volonté. Pour nous, la sensibilisation à tout ce qui touche à la langue française doit s'effectuer auprès des publics les plus diversifiés ; c'est la raison pour laquelle nous sommes à l'origine et nous soutenons le projet de concours « Mondovision francophone de la chanson » et je suis particulièrement heureux que cette idée soit débattue ici même, à Monaco.

L'invitation à vous rendre en Principauté que nous vous avons lancée et que vous avez bien voulu accepter n'est donc pas le fruit d'un hasard mais le résultat de la détermination et des convictions qui sont les nôtres. En tant que Président du Conseil National, et au nom de la Section monégasque tout entière de l'APF, je veux donc vous redire ma satisfaction de vous accueillir ici pour cette réunion. Nous avons fait le maximum pour que vous trouviez ici, en Principauté, et particulièrement au sein de cet équipement moderne et performant que constitue le Grimaldi Forum, des facilités optimales de travail ; j'espère que vous y passerez aussi des moments de détente plaisants au cours de ces quelques jours parmi nous.

Mesdames et Messieurs les Présidents, Chers Collègues, Mesdames et Messieurs, je vous souhaite de fructueux travaux et un agréable séjour en Principauté de Monaco.

Je vous remercie de votre attention.